

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GAS

Affaire suivie par Karine LESAGE

Tél : 02 38 77 33 72

Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

GAS

Prélèvement	00073372	Commune	GAS
Unité de gestion	0155 GAS	Prélevé le :	vendredi 02 décembre 2016 à 10h43
Installation	UDI 001131 GAS		
Point de surveillance	S 0000002216 ANTENNE DE BERCHERES	Type visite :	D1
Localisation exacte	MR LEBLANC , LA FERME DE MAROLLES		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	10,0	°C				25,00
pH	7,30	unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,06	mg/LCl2				
Chlore total	0,08	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28D1

Code SISE de l'analyse : 00079530

Référence laboratoire : LSE1612-6328

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélogéométrie NFU	0,17	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,50	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	749	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	47,0	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00073372)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 18 janvier 2017

P/le Préfet,
P/ le délégué départemental,
le responsable de la cellule eaux
potable et de loisirs

signé :

Matthieu LEFEBVRE